

Mercredis du 2 sept. au 16 déc. 2020

Ouverture des inscriptions : 23 août 2020

Lieu d'accueil : école des Luettes à Tournon-sur-Rhône

Accueil des enfants de 3 à 14 ans entre 7h30 et 18h30 à la demie-journée avec ou sans repas ou à la journée

Possibilité de réservation à l'unité pour les mercredis de la période

Possibilité de créer son dossier, et/ou réserver, ou annuler au plus tard 8 jours avant le 1er mercredi d'accueil de votre enfant

Des tarifs adaptés aux possibilités des familles

Des aménagements du fonctionnement et des locaux pour assurer une protection optimale de vos enfants et de notre personnel

Priorité aux enfants du personnel du domaine sanitaire

Depuis janvier 2020, votre enfant n'a jamais été accueilli à l'ALSH de Tournon

Envoyez un mail al.archeagglo@archeagglo.fr ou contactez le 04 26 78 39 28 pour créer votre dossier.

Pas de réservation des mercredis sans création de dossier.

Depuis janvier 2020, votre enfant a déjà été accueilli à l'ALSH de Tournon

Pour réserver, prenez rendez-vous au 04 26 78 39 28

Permanence sur rendez-vous : le mardi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h et les mercredi et jeudi de 9h à 11h30

Téléchargez la fiche de réservation sur www.archeagglo.fr ou complétez-la sur place lors de votre rendez-vous.

La réservation sera effective :

- si le dossier de l'enfant est complet
- si la facture est payée
- si vous êtes à jour du paiement des factures antérieures.

**modalités
inscription
ALSH
mercredis 2020**

**ACCUEIL
LOISIRS**

TOURNON-SUR-RHÔNE

D'ARDECHE EN HERMITAGE

ARCHE
Agglo